



Réf. Farde e-Assemblées : 2237808

N° OJ : 99

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/04/2019

Objet : Convention avec l'asbl Espace Magh relative à une représentation de la pièce de théâtre "La Théorie du Y" de Caroline Taillet.

Le Conseil communal,

Considérant que la Ville de Bruxelles souhaite organiser une représentation de la pièce de théâtre "La Théorie du Y" de Caroline Taillet, dont le thème est la bisexualité, à destination du grand public, et ce, afin d'attirer l'attention sur la date du 17 mai qui représente la Journée Internationale contre l'Homophobie et la Transphobie;

Considérant que la représentation aura lieu au Centre Culturel Espace Magh, situé rue du poinçon 17 à 1000 Bruxelles le 9 mai 2019 à 20h00;

Considérant qu'il y a lieu de signer une convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Espace Magh, ayant son siège social rue du Poinçon 17, 1000 Bruxelles, représentée par M. Nacer Nafti - Directeur ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins ;

Arrête :

Article unique : la Convention entre la Ville et l'asbl Espace Magh est adoptée.

Annexes :

[Convention Espace magh FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)